

**EV-23-126 CR REUNION PUBLIQUE DU
16/05/2025
C-R REUNION PUBLIQUE CONCERTATION DU 16/05/2025**

Prochaine réunion le

FONCTION	ORGANISME	NOM	TELEPHONE	PORTABLE	COURRIEL	P	I	D
MOA	LIEBHERR France	Sébastien SEITZ				X	X	X
MOA	LIEBHERR France	Sébastien PORTEU				X	X	X
MOA	LIEBHERR France	Stephan KOHLER				X	X	X
MOE	SERUE Ingénierie	Céline BARUTHIO	03 88 33 60 20	06 16 64 79 11	celine.baruthio@serue.fr	X	X	X
MOE	SERUE Ingénierie	Julia BONADIO	03 88 33 60 20	06 16 40 74 63	julia.bonadio@serue.fr	X	X	X
MOE	SERUE Ingénierie	Julian LAGANA		06 11 63 32 86	julian.lagana@serue.fr	X	X	X
Commune	Nambsheim	Christine SCHWARTZ				X	X	X

Abréviations : P=Présent / I=Invité / D=Diffusion

IDENTIFICATION DU DOCUMENT

Identifiant : VR-22-161-MOE-APA-CR-Réunion publique-16-05-2024	Nb. de pages : 10	Date : 30/05/24
Etabli par : Céline BARUTHIO	Contrôlé par : Gilles RENCK	Approuvé par : GR

REMARQUES – OBSERVATIONS – NOTES

1 - Ordre du jour

Réunion publique sur la réalisation du projet « Cabines » porté par LIEBHERR France.

Echange entre les représentants de LIEBHERR France et les habitants de Namsheim (environ 90 personnes), en présence de Mme le Maire de Namsheim et de Serue Ingénierie.

Le présent compte-rendu est accompagné de la présentation disponible en pièce jointe.

REMARQUES – OBSERVATIONS – NOTES		
2 - Organisation		
Horaires	Programme	Intervenants
19h30	Propos introductif	Mme le Maire
19h35	Présentation du projet	Liebherr
20h15	Q & R	Liebherr
20h30	Débat avec l'assemblée	
21h00	Synthèse des réflexions	Serue
21h15	Q & R	Liebherr
21h30	Clôture et remerciements	Mme le Maire

3 - Questions / Réponses

THEMATIQUE	QUESTION	REPONSE
Biodiversité	Comment favoriser la biodiversité dans les espaces libres ? (Question de la traversée du site par la faune locale)	<p>Création d'une bande végétalisée de 30m de largeur exclue de l'emprise constructible qui sera dans l'obligation PLUI.</p> <p>Objectif de profiter de tous les espaces perméables pour les laisser en espaces verts, en prairies fleuries et en corridors le long du cours d'eau.</p> <p>Mais Liebherr a l'obligation de mettre en place des barrières/clôtures. Elles pourront être aménagées pour permettre le passage de la petite faune.</p> <p><i>Pour le passage du gibier sur la partie nord, l'espace entre le Muhlbach et le terrain plus au Sud il passe en diagonale. ?</i></p> <p>La pointe sud ne sera éventuellement pas fermée, pour permettre le passage du gibier.</p>
Architecture des bâtiments		
Intégration des bâtiments (dans l'environnement)	Que sera-t-il fait pour l'intégration des bâtiments dans l'environnement ?	<p>Traitement des façades des bâtiments.</p> <p>Niveau de hauteur des bâtiments inférieurs aux limites réglementaires.</p> <p>Liebherr propose de faire en sorte que le bâtiment ne soit pas visible du côté du village grâce à des arbres</p> <p>Ce futur site sera une « vitrine » pour le groupe Liebherr, il y a donc la volonté de faire attention tout particulièrement à l'apparence et l'insertion du site.</p>
Aménagement paysager	Qu'est-ce qui peut être proposé pour le visuel et pour le bruit du futur bâtiment ?	Il y a la possibilité de faire une butte et éventuellement de planter des arbres dessus.

	Proposition de constructions derrière une butte	Pour la pointe sud, il y a la possibilité de l'arborer tout le long pour garantir une bonne intégration paysagère.
Obligations environnementales	Qu'impose le PLUI en matière environnementale ?	Le permis de construire respectera la réglementation du PLUI et toutes les prescriptions de l'arrêté préfectoral.
Programme des constructions	Où sera positionnée la partie quai de chargement / déchargement ?	Concernant tout ce qui va se passer à l'extérieur du bâtiment, il n'y aura que des camions de transport : aucun autre véhicule type chariot élévateur. Et même le flux à l'intérieur sera largement automatisé. Le mur végétal, les autres bâtiments et la butte végétalisée permettront également de réduire le bruit.
	Phase d'attente des camions : où attendront-ils ? Volonté d'éviter que la zone d'attente soit le long de la pointe sud du site.	Il y a la possibilité de faire des aires de stationnement pour les camions. <i>Solution qui existe déjà sur d'autres sites Liebherr : faire des quais de chargement / déchargement sans pouvoir entrer sur le site mais avec possibilité de déchargement ?</i> Il peut y avoir des emprises accessibles sous forme de sas d'attentes pour les poids lourds par exemple.
	Est-ce qu'il y aura de la restauration sur place ?	C'est une volonté de Mr Liebherr de garantir une restauration sur place à ses collaborateurs. Donc oui, il y aura certainement des installations permettant de se restaurer sur place, notamment dans le bâtiment social. Cette partie restauration est entièrement gérée par Liebherr.
	Craintes par rapport à la perturbation pendant la nuit par les éclairages (en particulier ceux du futur parking de stationnement)	Liebherr fera en sorte de ne pas positionner de luminosité en direction du village et en direction du sud, de l'est et de l'ouest.

	<p>Proposition de lumière spécifique la nuit (lumière bleutée)</p>	<p>Ils envisagent de doter le site de technologie permettant la surveillance la nuit permettant de capter les intrusions, sans allumer des lumières.</p> <p>Pour des raisons de sécurité, certains phares (Led) devront rester allumés.</p> <p>Il y a la possibilité d'étudier d'autres modalités d'éclairage.</p>
<p>Exclusion de la pointe Sud dans l'aménagement global du site</p>	<p>Lors de l'EP de EcoRhéna, le commissaire enquêteur avait rapporté les craintes des habitants sur l'aménagement de la pointe Sud. M. Hug s'était engagé à ne pas construire à moins de 200m du village. Qu'en est-il de cette limite de construction ?</p> <p>Est-il prévu un grillage directement à la sortie du village le long de la pointe Sud ?</p>	<p>Liebherr France a conscience du passif sur le terrain. Ils sont prêts à échanger et à communiquer sur tout ce qui est de leur ressort</p> <p>Proposition de Liebherr : faire en sorte qu'aucun bâtiment ne soit visible depuis le village grâce à l'implantation d'arbres. Liebherr s'engage à veiller à ce qu'il y ait le moins d'activité bruyante sur le côté du site le plus proche du village.</p> <p>Il n'y aura pas de bâtiment « en rectangle » dans l'extrême pointe sud et celle-ci restera en grande partie verte. Il y a la possibilité d'éventuellement de ne pas clôturer cette pointe. Mais cette éventualité n'est pas encore figée. La programmation n'est pas encore figée sur cette extrémité. A l'heure actuelle, il est impossible de savoir si la construction s'implantera à 180, 201m ou 195m des habitations du village les plus proches.</p> <p>Liebherr souhaite être bien accueilli et respecté par la communauté locale d'où la volonté d'avoir un dialogue sur ce point.</p> <p>Concernant Nambsheim dans sa globalité, Liebherr souhaite faire un bâtiment vitrine représentant la vision d'avenir du groupe pour attirer des personnes, clients, collaborateurs...</p>

	Inquiétude sur les relations du site avec les habitants : crainte sur les potentielles constructions sur la pointe sud du site (partie la plus proche d'habitations du village).	Il y aura des phases ultérieures pour la suite du projet (ex pour la pointe), aujourd'hui il n'est pas possible de savoir.
	Quand débiteront les travaux ?	Les travaux sont prévus pour début 2025.
Gestion de la phase chantier	Qu'est-il prévu concernant la gestion pendant la phase chantier ? Quels seront les moyens mis en œuvre pour limiter les nuisances pendant la phase chantier ?	Il y a toute une réglementation pendant les chantiers de constructions à respecter garantissant un minimum de nuisance. Ex : si trop de poussière, on arrose / Prérrogative sur le bruit :
	Comment on peut discuter ensemble de l'aménagement de l'ensemble de la zone ?	Il y aura un échange continu tout au long de la concertation et dans le cadre de ce permis de construire avec forcément l'obligation de différencier les différentes phases de travaux, mais la réflexion intègre nécessairement l'intégralité des aménagements de deux phases.
Echanges avec les habitants	Continuerez-vous de présenter les mesures de protection des habitants ?	Oui, il y a une volonté de protéger les habitants (ex : butte + arbres), et tout sera présenté via la mairie, au fur et à mesure de la définition du projet.
Impacts sur le village / Organisation des flux	Gestion du trafic : Craintes sur les flux de circulation Comment vont passer les camions et la partie logistique ? Passage par la route EDF ?	Il y aura un seul accès sur la partie nord du site au niveau du rond-point. Les camions passeront par la D52. Il y aura au début 50 à 70 salariés et cela représente 20 camions par jour. En termes de nuisance sonore et visuelle, les activités seront couvertes et les camions arriveront sous auvent en plus d'être déchargés à l'intérieur du bâtiment.
	Quels horaires ?	Travail en semaine et en journée, il y aura éventuellement maintenance le samedi mais de manière ponctuelle. Liebherr réfléchit actuellement à des temps de travail à 80% / 50% dans un premier temps.

REMARQUES – OBSERVATIONS – NOTES		
		<p>Ils travaillent aussi sur des réflexions / schémas de production avec des temps de travail qui permettent de faire tourner la production.</p> <p>Le site est dimensionné pour du travail en journée.</p>
	<p>Qu'est-ce que Liebherr peut apporter au village ?</p>	<p>Par expérience, une implantation de Liebherr entraine toujours un développement économique : restaurant, artisan...</p> <p>Il y a aussi une volonté forte de Liebherr de travailler en priorité avec les artisans locaux.</p> <p>D'habitude, aux alentours d'une nouvelle implantation Liebherr, l'économie locale se développe.</p>
<p>Apports de Liebherr au village</p>	<p>« A l'emplacement de la future clôture, on se promenait avant avec les chiens, il n'y a déjà plus grand-chose, est-ce possible de planter des arbres aussi autour de Namsheim ? »</p>	<p>Liebherr va arborer ce site mais il n'est pas possible de planter des arbres sur d'autres terrains qui n'appartiennent pas à Liebherr.</p>
	<p>Est-ce que Namsheim pourra profiter plus tard des installations de ce futur site comme par exemple des panneaux solaires etc...</p>	<p>Il y a la possibilité de revendre le surplus d'énergie produite, s'il y en a, à des habitants à proximité, c'est possible techniquement, mais Liebherr ne peut pas encore le garantir car c'est conditionné selon la future consommation électrique et des capacités de production du futur site.</p>

4 - Synthèse Post-it

En sus des questions abordées lors de l'échange direct mentionnées ci-dessus, les habitants se sont exprimés via des post-it, sur leurs attentes et leurs craintes quant à la construction sur le site.

Les thématiques et remarques sont regroupées ci-dessous :

Thèmes	- Souhaits	- Craintes
Nuisances liées à l'activité	Respect de la tranquillité des habitants	Nuisances sonores Afflux de véhicules dans le village : augmentation du trafic routier Pollution et odeurs
Aménagement de la pointe Sud	Pas de clôtures à la sortie est du village	Impacts sur la faune et flore locale Proximité pointe sud : non-respect de l'engagement sur les 200m
Impact de Liebherr sur le village	Nouvelles installations soient créatrices d'emplois locaux, vecteur de développement pour la commune : peu d'utilisations de robots dans la chaîne de production Implication de Liebherr dans l'environnement et dans la vie associative du village Favoriser le made in France	
Echanges avec les habitants	Futurs projets réfléchis en amont avec les villageois	Non-respect de ce qui a été décidé

REMARQUES – OBSERVATIONS – NOTES		
	<p>Respects des engagements pris lors des concertations : limites de constructions à 200m des habitations</p> <p>Etude dès à présents des solutions pour protéger les habitants</p> <p>Création d'un groupe de travail/ concertation constructif avec les habitants</p>	<p>Comment faire pour arriver à se faire entendre, à influencer et à bien communiquer avec Liebherr ?</p>
Environnement		<p>Perte zones agricoles, bétonisation, excès de clôtures, éclairages nocturnes</p> <p>Utilisation eau d'origines naturelles (nappes phréatiques)</p>
Architecture des bâtiments		<p>Hauteurs des bâtiments supérieur à 15m</p>
Organisation du site projet	<p>Aménager un complexe sportif sur la pointe sud : bien-être des salariés et habitants</p> <p>Quel est le prochain projet pour le reste du site ?</p> <p>Implantation d'espaces verts et forêts sur les espaces non industrialisés</p>	<p>Proximité pointe sud : non-respect de l'engagement sur les 200m</p> <p>Plantation d'arbres trop petits et donc inefficace à cacher le bâtiment et à réduire les nuisances sonores</p>
<p>5 - Prochaines Etapes</p> <p>2 permanences sont prévues en mairie de Namsheim et permettront de répondre aux interrogations des habitants.</p> <p>Elle auront lieu le mardi 28 mai de 15h30 à 18h et le vendredi 14 juin de 9h30 à 11h30.</p> <p>Bilan de la concertation : la Délibération du Conseil Municipal le 27 Juin 2024</p>		